

Renseignements sur le permis de gérer un service de garde d'enfants

Day Care (services de garde d'enfants) : Services fournis aux enfants et appropriés à leur développement physique, social, émotionnel et intellectuel. Les services sont fournis hors de la présence des parents ou des tuteurs/tutrices. Ils incluent les garderies à plein temps et de demi-journée, les centres préscolaires, les centres de développement de l'enfant et les programmes pour les enfants d'âge scolaire.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un permis si les services sont offerts :

- ▶ à six enfants ou moins d'âges mixtes, incluant les enfants de la personne qui offre les services de garde d'enfants, ou
- ▶ à huit enfants ou moins d'âge scolaire (âgés de 5 ans au 31 décembre et fréquentant l'école jusqu'à 12 ans inclusivement), incluant les enfants – également d'âge scolaire – de la personne qui offre les services de garde d'enfants.

Remarque : Le fait qu'un service de garde d'enfants non agréé ait une personne adulte de plus sur place **ne signifie pas** qu'il peut accepter plus d'enfants.

Facility (établissement) : L'endroit où est offert un service de garde agréé ou l'endroit où est située une agence de services de garde en milieu familial.

Type of Facility (Type d'établissement) : Le ministre des Services communautaires accorde des permis à deux types d'établissement :

- 1) des garderies qui offrent des services de garde d'enfants,
- 2) des agences de services de garde en milieu familial, qui approuvent des prestataires individuels de services de garde qui offrent ces services chez eux.

Address (adresse) : L'adresse municipale (lieu) de l'établissement. Veuillez prendre note que l'adresse municipale est parfois différente de l'adresse postale de l'établissement. Pour confirmer l'adresse postale, veuillez communiquer avec la personne qui gère l'établissement.

Email (courriel) : L'adresse électronique est incluse quand l'établissement l'a fournie au ministère.

License Type (type de permis) : Le ministère des Services communautaires délivre deux types de permis :

- 1) de garderie à plein temps, pour les services de garde d'enfants offerts toute la journée et qui incluent le repas du midi, des goûters et de la supervision pendant le repas;
- 2) de garderie de demi-journée pour les services de garde qui sont fermés durant l'heure du déjeuner.

Age Range (groupe d'âge) : Le groupe d'âge pour lequel la personne détentrice du permis est autorisée à fournir des services de garde d'enfants. Ces services peuvent être fournis aux enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 12 ans. Le nombre d'adultes requis par enfant et la taille maximale du groupe varient selon l'âge des enfants dans le groupe et il doit tenir compte de l'âge du plus jeune enfant dans le groupe. Les groupes d'âge, le rapport personnel-enfants et la taille maximale du groupe sont comme suit :

Groupe d'âge	Rapport	Taille maximale du groupe
Bébé (de la naissance à 17 mois inclusivement)	1 employé(e) pour 4 enfants	10
Tout-petits (de 18 mois à 35 mois inclusivement)	1 employé(e) pour six tout-petits	18
Enfants d'âge préscolaire (36 mois jusqu'à l'entrée à l'école)	1 employé(e) pour 8 enfants d'âge préscolaire	24
Enfants d'âge scolaire (de l'entrée à l'école jusqu'à l'âge de 12 ans)	1 employé(e) par 15 enfants	30
Demi-journée (un établissement qui est fermé à l'heure du déjeuner)	1 employé(e) pour 12 enfants (en bas de 5 ans)	24
	1 employé(e) pour 15 enfants (d'âge scolaire)	30

Total License Capacity (capacité totale permise) : Le nombre maximal d'enfants qu'il est permis d'avoir sur les lieux à un moment donné.

License Issue Date (date de délivrance du permis) : La date de délivrance du permis est inscrite dans le coin inférieur droit du permis. La date de délivrance est la date à laquelle le Ministère délivre le permis.

Tous les établissements agréés doivent afficher leur permis dans leur établissement à un endroit bien en vue.

License Expiry Date (date d'expiration du permis) : Date à laquelle le permis n'est plus valide. La date d'expiration est indiquée dans le coin inférieur droit du permis.

Annual Inspection Date (date d'inspection annuelle) : Date à laquelle l'établissement a subi sa dernière inspection. Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial sont inspectées par un agent d'octroi des permis au moins deux fois par année pour déterminer si elles respectent les dispositions de la loi et des règlements sur les garderies (*Day Care Act and Regulations*).

In Compliance (en règle) : Cette mention indique si le service de garde ou l'agence de services de garde respecte les exigences de la loi et du règlement sur les garderies (*Day Care Act and Regulations*).

Il y a deux possibilités : Y (oui) ou N (non)

- 1) « Oui » signifie qu'une garderie ou une agence de service de garde respectait entièrement la loi et le règlement le jour de la dernière inspection.
- 2) « Non » signifie qu'une garderie ou une agence de service de garde contrevenait à un ou plusieurs articles de la loi et du règlement sur les garderies ou du règlement sur les services de garde en milieu familial. Vous pouvez voir quelles sont les infractions et les dates d'échéance pour corriger la situation en cliquant sur le numéro indiqué à côté du nombre d'infractions (Number of Violations). Les raisons pour lesquelles il y a une infraction peuvent varier. **Il est conseillé d'adresser des questions précises et des demandes de renseignements détaillés au directeur de l'établissement ou de l'agence et à la personne responsable de la gérance de l'établissement.**

Number of Violations (nombre d'infractions) : Nombre d'articles de la loi et du règlement auxquels contrevient l'établissement. Les raisons derrière la non-conformité peuvent varier. Le personnel du ministère fixe une date d'échéance pour remédier à chaque infraction et tous les services de garde doivent s'y conformer dans une période de temps donnée, selon le degré de gravité de la contravention. **Pour des détails sur les infractions, veuillez communiquer avec la direction du service de garde ou l'agence de service de garde ou encore la personne responsable de l'établissement.**

Vous pouvez voir quelles sont les infractions et les dates d'échéance pour corriger la situation en cliquant sur le numéro indiqué à côté du nombre d'infractions. Pour plus d'information sur les articles précis que l'établissement ne respecte pas, veuillez cliquer sur le lien à *Day Care Act*, à *Day Care Regulations* ou à *Family Home Day Care Program Regulations* ci-dessus.

Probationary License (permis probatoire) : Permis délivré à un établissement qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour corriger une situation de non-respect d'une disposition après qu'on lui eut accordé suffisamment de temps et de possibilité pour le faire. S'il y a toujours infraction à l'expiration du permis probatoire, le ministère des Services communautaires peut annuler ou suspendre le permis de l'établissement.

Veuillez noter que les renseignements sur les permis affichés dans le site Web sont mis à jour régulièrement. Toutefois, il arrive que des changements récents prennent de 3 à 5 jours ouvrables avant d'être disponibles en ligne.